

Compte rendu de la commission scolaire du 08/03/2024

Présents : M. Epoulet, Maire

Parents d'élèves : Estelle Dheilley, Jeremy Domenget & Coralie Papinot

Retours de la municipalité

1. **Bilan APS Sophrologue** :

- CP / CE1 : 10 élèves. Ateliers réalisés sur janvier et février
- CE2 : 7 élèves/ Ateliers réalisés sur mars et avril
- CM1 / CM2 : 10 élèves

Un bilan sera réalisé à la fin de l'ensemble des cycles.

Sur les premiers retours, le nombre de 10 enfants en fonction du niveau des classes est suffisant.

2. **Serviettes de tables**

Suite à un constat d'utilisation d'environ 17 000 serviettes à l'année et afin d'avoir des serviettes réutilisables, une demande a été faite à l'atelier couture d'Activ Assos pour fabriquer des serviettes.

Plusieurs ateliers ont eu lieu et 250 serviettes ont été fabriquées. Des serviettes avec élastique ont été faites pour les maternelles.

Elles sont distribuées par les équipes de la municipalité chaque midi.

Cela permet d'avoir une rotation et que les serviettes soient lavées tous les jours.

Merci aux bénévoles de leur investissement.

Questions des parents :

1. **Avancée du raccordement de l'école à la fibre ?**

L'école est fibrée depuis les vacances de février. Il reste quelques détails dont notamment un meilleur wifi suivant les pièces de l'école mais cela sera réglé dans les prochains jours.

2. **Pouvez-vous nous expliquer pourquoi les enfants sont rationnés sur la nourriture (ex raviolis) ?**

M. Le Maire nous explique qu'il y a eu erreur sur le plat. La quantité n'était pas suffisante et afin de ne pas gâcher la nourriture, les enfants se sont vus avoir des raviolis/ravioles aux fromages au compte goutte.

M. Le Maire nous informe que cela ne se reproduira pas.

3. **Quelles sont les avancées de la mise à disposition du futur City Stade ?**

Implantation S16 sur l'ancien terrain de tennis. Il y aura une structure en bois pour les 3-12 ans.

4. Avez-vous vu pour mettre en place la formation premier secours pour les agents communaux ?

M. Le Maire nous informe que la formation embarquera aussi une formation sur les moyens (utilisation des extincteurs ...). Demande faite auprès du SDIS et de la protection civile.
En attente de leurs retours.

5. Avancée de la création des serviettes de cantines ? Réponse apportée par M. Le Maire

6. Avez-vous mis en place une collation à 10h pour la classe de Mr Guillemain ? Quel constat faites-vous ?

La collation n'est pas encore déployée mais le sera très prochainement (semaine du 18 mars).

Nous sommes d'accord sur le fait d'avoir un morceau de fruits, ou des fruits secs afin de ne pas couper la faim des enfants avant le déjeuner à la cantine.

7. La structure en plastique des maternelles cassée est toujours dans la cour, entourée de rubalise. A quand un remplacement de cette structure ?

M. Le Maire a constaté que la structure était toujours dans la cour. Il va faire le nécessaire pour l'a faire enlever.

Il va étudier le budget pour en acheter une nouvelle. A voir si cette dernière sera fixée ou non au sol afin qu'elle ne subisse pas les intempéries.

Nous avons également fait remonter le fait que des parpaings avaient été mis au niveau de la structure de la grande cour.

M. Le Maire nous informe que suite à la tempête qui a eu lieu durant les vacances de février, le sol vert s'est déchiré et les bords en bois ont également subi des dommages. Les parpaings ont été remplacés par des bidons et de la rubalise en attendant que cette dernière soit réparée.

M. Le Maire nous informe que la structure sera réparée quelque soit le prix du devis.

8. Nous aimerions revenir sur les différents incidents qu'il y a eu et notamment la communication associée. Comment se fait-il que les parents n'aient pas les informations lors des incidents ? Y a-t-il un échange entre les agents - instits - enfants ?

M. Le Maire nous explique que les agents communaux ont toujours un carnet d'incident qui relate les incidents mineurs ou majeurs durant la pause méridienne.

Un constat des incidents a eu lieu qu'après les vacances de décembre d'où l'envoi d'un courrier à certains parents qu'en février.

Nous avons fait remarquer à M. Le Maire que le délai était trop long (en l'occurrence, le courrier portait sur un incident évoqué en novembre). Nous souhaitons trouver une solution de communication plus réactive pour que chacun ait les informations et que les parents puissent agir en conséquence.

Nous souhaitons que cette question soit également remontée lors du prochain conseil d'école. M. Le Maire n'y voit pas d'inconvénient.

M. Le Maire nous informe qu' à la fin du service des deux agents de surveillance le midi, la remontée d'information serait faite au Directeur sur le déroulement et les problèmes rencontrés avec les enfants.